



Lire, écrire, compter

La montée des moyens modernes de communication pose à nouveau la question de comprendre comment, dans une société donnée, progresse l'instruction, comment se conserve et se transmet le savoir, d'une génération à la suivante. Mais si les ouvrages sur l'histoire des systèmes d'écriture sont nombreux et souvent érudits [1] [2] [3] [4] aucun auteur n'a vraiment réalisé le projet grandiose de Condorcet de dresser « un tableau historique des progrès de l'esprit humain » [5].

Rien n'est plus arbitraire à mesurer que l'instruction, qu'il s'agisse du degré d'instruction de l'individu ou du niveau d'instruction d'un pays. Quels critères pertinents utiliser pour mesurer l'accession à la lecture, à l'écriture et au calcul, le degré de maîtrise et de pratique de ces activités ? Doit-on distinguer selon la langue, selon l'alphabet, selon la qualité des textes lus ou écrits ? Comment ne pas privilégier le mode de pensée de l'observateur, qui tend à ne légitimer que ses propres pratiques ? Et comment concilier le souci de la lumière, c'est-à-dire de l'accès du plus grand nombre aux mécanismes élémentaires, et celui de l'excellence, c'est-à-dire de la qualité de l'élite nécessaire à toute société ?

En France, « *la proportion d'illettrés s'abaissa à 30 % en 1860 pour les hommes, en 1875 pour les femmes. C'est la Troisième République, à la fin du siècle, qui assura aux deux sexes l'égalité et l'universalité de l'enseignement primaire* » [6].

Les historiens de ce progrès remarquable [7] [8] expliquent comment il fut le produit d'une subtile interaction entre le besoin d'instruction et la réponse des pouvoirs politiques nationaux et locaux, et de l'Eglise. Mais en raison de cette difficulté de mesure, ils s'attachent assez peu à l'économie du processus, à son efficacité, c'est-à-dire à la confrontation des moyens qui lui furent affectés et des résultats qui furent obtenus.

A fortiori, malgré les efforts faits pour mesurer l'accumulation du « capital humain », aucune étude décisive ne compare rétrospectivement cette efficacité entre les divers pays développés. Ce serait pourtant du plus grand intérêt pour apprécier les politiques choisies pour alphabétiser les pays actuellement en développement et, accessoirement, pour juger des problèmes posés par l'illettrisme en pays développé [9] [10].

Un point essentiel à élucider serait en particulier l'importance de l'obstacle que représente la croissance de la population, d'autant que, réciproquement, l'alphabétisation des femmes est souvent citée comme la mesure la plus efficace pour que diminue leur fécondité. Dans un pays où la génération des enfants, celle des élèves, serait d'un effectif égal à celle des parents, dans laquelle sont recrutés les maîtres, le nombre de maîtres à recruter est, toutes choses égales d'ailleurs, moitié moindre que dans un pays où les nombres d'enfants seraient doubles de ceux de parents. Affecter, dans les deux pays, la même proportion de moyens à l'éducation primaire, suffisante pour alphabétiser complètement le premier, conduirait indéfiniment à n'alphabétiser que la moitié des enfants du second. Le taux d'alphabétisation y serait indéfiniment égal à 50 %, et le nombre absolu d'analphabètes, la moitié de chaque génération, augmenterait au même rythme que la population.

Or précisément la France fut plutôt du premier type, tant sa croissance démographique fut lente, tandis que nombre de pays en développement ressemblent au second : la population, et le nombre de naissances, y croissent à plus de 2 % par an, c'est-à-dire doublent en moins de 35 ans, l'espace d'une génération. Les statistiques que publie l'UNESCO suggèrent que le problème quantitatif est réel et qu'il se double d'un élément qualitatif, les maîtres étant non seulement trop

peu nombreux, mais également mal qualifiés. Selon ces statistiques, le taux d'alphabétisation s'améliore dans toutes les régions du monde, mais le nombre absolu d'analphabètes augmente (tableau 1).

Selon la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut en le comprenant, lire et écrire un message simple de sa vie de tous les jours » [11]. Mais les chiffres sont le plus souvent établis à partir de recensements sur la durée de scolarisation, et comme tels, surestiment le nombre d'alphabètes, parce que les acquis de la scolarisation « sont très menacés en l'absence d'occasions de lire et d'écrire ». Un point sur lequel tous les experts insistent est, en effet, que l'alphabétisation ne peut résulter de la seule « offre d'éducation », mais suppose une « demande », c'est-à-dire une motivation de l'analphabète et de son milieu. Les exemples abondent, en particulier dans les sociétés rurales, de l'opposition de parents à qui l'école « enlève » la main d'œuvre représentée par leurs enfants. Pour expliquer l'inégal progrès de l'alphabétisation des nations, à effort financier comparable, il est d'ailleurs tentant de faire intervenir les structures familiales, c'est-à-dire les rapports plus ou moins autoritaires entre parents et enfants, le statut des femmes, les relations entre aînés et cadets, la pratique de mariages endogames [12]. Mais l'irruption des possibilités offertes par la télévision, et l'utilisation de cours enregistrés, bouleversent l'économie du problème, c'est-à-dire le nombre d'élèves que peut atteindre un seul maître.

« L'enseignement est devenu une industrie qui occupe désormais une place importante dans la structure économique de tous les pays. Il y a vraisemblablement plus d'enseignants aujourd'hui

Tableau 1. Analphabètes de 15 ans ou plus.

A. Proportions en %

	1970	1985
Afrique	71,1	54,0
Amérique latine	27,3	17,3
Asie	51,4	36,3
Etats arabes*	72,7	56,5
Monde	37,1	27,7

B. Millions

	1970	1985
Afrique	139,7	161,9
Amérique latine	44,4	43,6
Asie	646,8	665,7
Etats arabes*	48,8	60,8
Monde	856,1	888,7

* Comptés aussi en Afrique et Asie.
Source : UNESCO, estimations de 1985.

dans le monde qu'il n'y avait d'élèves vers 1900 » [13]. Mais le moins qu'on puisse dire est que cette « industrie » est fort mal étudiée et connue, y compris des « exportateurs » éventuels que constituent les pays développés. La notion de « langue maternelle », en particulier, est mal appréciée, faute de bien distinguer langue parlée et langue écrite, langue d'usage et langue de culture. Le morcellement linguistique est certainement un obstacle important, et on cite souvent les centaines d'idiômes pratiqués au Cameroun, au Nigeria, en Inde ou en Indonésie. Mais il s'agit souvent de langues seulement parlées, qui peuvent n'être pas comprises à une dizaine de kilomètres de distance.

Choisir une ou plusieurs langues nationales, destinées à être lues et écrites, comme le swahili en Tanzanie, l'alphabet et l'orthographe qui seront utilisés, est alors une décision politique capitale qui, si elle est judicieuse, peut mettre fin à l'émiettement en moins d'une génération : le taux d'analphabétisme en Tanzanie a été abaissé, selon l'UNESCO, de 75 % lors de la naissance de l'Etat (1961), à 21 % en 1981. La politique

RÉFÉRENCES

[1] James FEVRIER « Histoire de l'écriture », Plon, 1959.
 [2] Claude HAGEGE « L'homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines ». Fayad, 1985.
 [3] Geneviève GUITEL « Histoire des numérations écrites » Flammarion, 1975.
 [4] Georges IFRAH « Histoire universelle des chiffres » Seghers, 1981.
 [5] CONDORCET « Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain » (1793). Introduction, chronologie et bibliographie par Alain Pons. Flammarion, 1988.
 [6] « Garçons et filles à l'école », *Population et sociétés*, INED, n° 151, octobre 1981.
 [7] Antoine PROST « Histoire de l'enseignement en France 1800-1967 », Armand Colin, collection U, 1968.
 [8] François FURET, Jacques OZOUF « Lire et écrire. L'alphabétisation des Français, de Calvin à Jules Ferry. Editions de Minuit, le sens commun, 1977.
 [9] Véronique ESPERANDIEU, Antoine LION, J.-P. BENICHOU « Des illettrés en France. Rapport au Premier ministre ». La documentation française. 1984.
 [10] « L'illettrisme dans les pays industrialisés : situations et actions ». *Perspectives*, UNESCO, n° 2, 1987.
 [11] Arthur GILLETTE et John RYAN « Onze interrogations sur l'alphabétisation pour les années 1990 ». *Les camets de l'enfance*, UNICEF, n° 63-64, 1983, p. 23-50.
 [12] Emmanuel TODD « L'enfance du monde. Structures familiales et développement ». Seuil, 1984.
 [13] Jean-Claude CHESNAIS « La revanche du Tiers-Monde », Robert Laffont, 1987. Voir le chapitre 4, « le développement intellectuel des nations », p. 113-149.
 [14] John W. RYAN « Language and Literacy » dans « Issues in planning and implementing national literacy programmes », éd. par G. Carron et A. Bordia, UNESCO, 1985. (Institut international pour la planification de l'éducation, 7-9, rue Eugène-Delacroix, 75116 Paris).

inverse a été suivie en Ethiopie, où une quinzaine de langues ont été choisies pour remplacer celle de la minorité anciennement au pouvoir, l'amharique, sans qu'on puisse dire si cette solution est définitive. Dans beaucoup de pays s'établissent des situations de « diglossie », où coexistent une langue populaire enseignée à l'école, et une langue internationale, souvent celle de l'ex-colonisateur, utilisée à l'université [14].

Comme dans la France du XIX^e siècle, les progrès de l'instruction dans une langue « classique », font souvent reculer, sans coercition particulière, l'usage de « patois » locaux. Ainsi en Afrique du Nord, au fur et à mesure de l'alphabétisation, et de l'édition de manuels et de dictionnaires adéquats, l'arabe classique tend progressivement à s'imposer aux dépens de l'arabe dialectal et, dans les relations commerciales et scientifiques, aux dépens du français. L'alphabet arabe a vingt-neuf lettres, mais leur combinaison et leur place dans le mot, sans parler de la calligraphie religieuse, multiplient le nombre de caractères distincts, ce que s'emploie à simplifier et à normaliser l'Académie de la langue arabe au Caire.

Du fait de la domination commerciale de l'Occident, beaucoup de pays qui n'ont pas le même alphabet que lui dans leurs journaux, leurs manuels scolaires, leurs affiches ou leur littérature, ont cependant pris, partiellement ou complètement, ses habitudes pour les chiffres, le cal-

cul, les dates, les mesures, les notations arithmétiques élémentaires. De même, des notations idéographiques aussi diverses que celles des mathématiques, de la chimie, de l'électricité, de la musique ou de la signalisation routière sont pratiquement devenues universelles. Il faut donc apprécier l'obstacle linguistique sans l'exagérer, l'exemple du Japon montrant en particulier qu'on peut concilier une écriture largement idéographique et l'accès à la modernité la plus avancée.

L'année 1990 a été proclamée année internationale de l'alphabétisation par l'Assemblée générale des Nations Unies, sur proposition de l'UNESCO, qui précise : « *On estime qu'en 1985 le monde comptait quelque huit cent quatre-vingt-neuf millions d'analphabètes adultes (quinze ans et plus), soit plus du quart (27 %) de la population adulte totale. En outre, plus de cent millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés. La majorité des analphabètes adultes sont des femmes* ». Cette année pourrait fournir l'occasion de surmonter définitivement la crise de l'UNESCO et, entre autres initiatives, de mettre en chantier une histoire mondiale de l'alphabétisation, et d'instituer une sorte d'observatoire mondial de l'enseignement primaire, pour aider l'opinion occidentale à discerner quelle forme d'aide serait la plus efficace pour extirper l'ignorance.

Michel Louis LÉVY

VIENT DE PARAITRE

CAHIERS : Diffusion PUF
POPULATION : Abonnement INED

Travaux et Documents
Cahier n° 118

NAISSANCE D'UNE POPULATION

Les Français établis au Canada
au XVIII^e siècle

Hubert CHARBONNEAU Bertrand DESJARDINS
André GUILLEMETTE Yves LANDRY
Jacques LEGARE François NAULT

Avec la collaboration de Reäl BATES et Mario BOLEDA



Institut National d'Études Démographiques
Presses de l'Université de Montréal

PUF

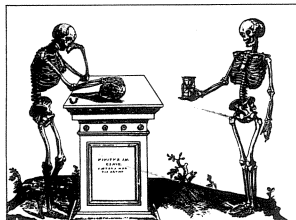
Travaux et Documents
Cahier n° 119

MESURE ET ANALYSE DE LA MORTALITÉ

NOUVELLES APPROCHES

Édité par

Jacques Vallin, Stan D'Souza et Alberto Palloni



Institut National d'Études Démographiques
Union Internationale pour l'Étude Scientifique de la Population

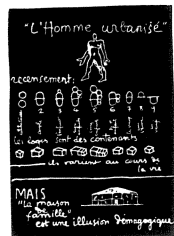
PUF

Travaux et Documents
Cahier n° 120

TRANSFORMATION DE LA FAMILLE ET HABITAT

Édité par

Catherine Bonvalet et Pierre Merlin



INED • DREIF • IDEF

PUF

INSTITUTIONS

Relance de la coopération scientifique dans le domaine des études de population

L'INED vient de participer à la création d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS), dénommé CEPED (Centre français sur la population et le développement), constitué avec les organismes suivants :

- l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) ;
- l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ;
- l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM) ;
- l'Université Pierre et Marie-Curie (Paris VI).

Ce groupement bénéficie du soutien de plusieurs ministères qui ont encouragé sa création : Affaires sociales et Emploi, Coopération, Recherche et Enseignement supérieur.

La création du CEPED répond à la volonté des organismes membres

d'accroître l'efficacité de leurs actions en matière de recherche, de formation et de coopération avec les pays en développement, dans le domaine de la population et de ses relations avec le développement.

En effet, depuis longtemps, la France est présente dans ce champ d'activité. Une coordination informelle entre certains des organismes concernés avait permis, dans le cadre du « Groupe de démographie africaine », puis du « Groupe de démographie du développement », de faciliter une concertation permanente et de favoriser la réalisation d'opérations conjointes.

A la suite de la Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984), le gouvernement avait chargé Léon Tabah, ancien directeur de la division de la population des Nations Unies, d'une mission de réflexion dont l'objectif était d'examiner les moyens par lesquels la France pourrait répondre de façon optimale à l'engagement pris de développer sa coopération en matière de population.

La création du CEPED est le premier résultat de cette réflexion. Sa convention constitutive a été signée

par les responsables des cinq organismes le 20 janvier 1988. Le Centre est administré par un Comité de direction dont Léon Tabah assure la présidence.

Les activités de recherche du CEPED portent sur les méthodes d'observation et d'analyse, la dynamique des populations et les interrelations entre la population et le développement (santé, famille, éducation, emploi, politiques de développement).

Les travaux du CEPED sont définis et menés en liaison étroite avec les organismes partenaires des pays du Tiers-Monde (directions de la statistique, instituts de formation et de recherche, universités...) qui souhaitent instaurer avec lui des relations de coopération (échanges scientifiques et techniques, action de formation, documentation, accueil de chercheurs...). Bien entendu, le CEPED travaille aussi en liaison avec les chercheurs intéressés des organismes membres.

Francis GENDREAU
Directeur du CEPED

C.E.P.E.D.

15, rue de l'École-de-Médecine
75270 Paris Cedex 06
Tél. : (1) 46.33.99.41.

COUP D'OEIL

Tous les pays du monde (1988)

Le *Population Reference Bureau* de Washington a publié l'édition 1988 de la *World Population Data Sheet*, qui met à jour les tableaux et classements de « *Population et sociétés* », n° 216, septembre 1987. La population mondiale est évaluée à 5 128 millions en 1988. Le classement des trente pays les plus peuplés du monde (tableau 1) n'est pas modifié, à ceci près que la Birmanie précède désormais l'Espagne, au vingt-quatrième-rang.

Pour la *natalité*, la principale modification concerne l'Indonésie, dont le taux de natalité est estimée à 27 ‰ au lieu de 31 ‰, ce qui la

ramène du troisième au cinquième rang pour le nombre absolu de naissances annuelles (tableau 2), loin derrière la Chine et l'Inde, qui en comptent chacune plus de vingt-deux millions, derrière l'URSS et le Nigeria, qui en comptent plus de cinq. Les estimations concernant le Yémen du Nord, déjà très élevées, ont encore été augmentées : le taux de natalité de 53 ‰ à 55 ‰, l'indice de fécondité de 7,8 à 8,5 enfants par femme. A l'autre extrémité, le Japon et la Grèce rejoignent le Danemark dans le groupe des pays dont le taux de natalité est arrondi à 11 ‰ (tableau 7). La légère remontée de la fécondité en Allemagne Fédérale la fait passer de l'arrondi 1,3 enfant par femme à 1,4, groupe dans lequel l'Autriche, Hong-Kong et Singapour rejoignent l'Italie (tableau 9).

La population mondiale *projetée* en 2020 s'accroît un peu, 8,05 milliards au lieu de 7,99, mais le classement (tableau 3) change peu : l'Indonésie rétrograde ici aussi, passant derrière le Nigeria, dont les chiffres sont, il est vrai, particulièrement douteux, le Japon est crédité de 132 millions d'habitants au lieu de 123 dans la précédente projection.

Pour les *proportions* de moins de quinze ans et de plus de soixante-quatre ans, une petite modification d'arrondis concerne la Chine, 29 et 6 ‰ au lieu de 28 et 5 ‰, ce qui, en raison des effectifs en jeu, suffit pour lui redonner la première place, devant l'Inde, pour la population « jeune ». Le Japon, oublié par erreur dans le tableau 4 de *Pop. et Soc.*, figure au douzième rang.

M.L.